

FORMATION PEDAGOGIQUE option YOGA HATHA- VINYASA  
BALANCE ZONE  
1000h, 800H, 500h

*Modalités d'inscription*

[www.balancezone.org](http://www.balancezone.org)      [contact@balancezone.org](mailto:contact@balancezone.org)      +33 6 01 73 29 00      SIRET :51761604100037

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755353375

FICHE D'INSCRIPTION à renvoyer par mail à : [contact@balancezone.org](mailto:contact@balancezone.org)

Coût pédagogique :

Formation pédagogique 1000h : 11 500,00 € TTC

Formation pédagogique 800h : 10 000,00 € TTC

Formation pédagogique 300h : 6 250 € TTC

Organismes paritaires financeurs :

En fonction des droits du stagiaire à la formation professionnelle continue, des demandes de rémunération peuvent être sollicitées auprès des fonds d'assurance formation et des organismes sociaux, au titre de la formation professionnelle continue :

- CPF : mon compte formation

- PÔLE EMPLOI : AIF, ARE, RFF. Adressez -vous à votre conseiller pôle emploi qui vous assiste à la constitution et suivi de votre dossier.

Balance zone se tient à votre disposition pour toute correspondance et document administratif complémentaire nécessaire à la constitution et

au suivi de votre dossier.

- AFDAS : [afdas.com](http://afdas.com)

- OPCO

- CONSEIL REGIONAL : AIRE <https://iledefrance.fr/aides-services>. Cette aide financière est accessible aux personnes qui ont un crédit

CPF. Ouvrez un compte sur le site informé ci-dessus afin d'effectuer la demande de prise en charge financière. Une fois le compte créé,

trouvez dans le listing des aides, l'aide appelé : A.I.R.E (Aide individuelle régionale vers l'emploi). Puis remplir le dossier en ligne. Les

démarches sont assez simples et rapides.

- La DIRECTTE <http://directte.gouv.fr/>

- FONGECIF <https://travail-emploi.gouv.fr/>

- VOTRE EMPLOYEUR : adressez-vous au service comptable ou RH de votre entreprise.

- La caisse des retraites (renseignez-vous auprès de votre caisse retraite)

- La mairie de Paris ou de votre lieu d'habitation, service social. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

- FIFPL. Statut auto-entrepreneur <https://www.fifpl.fr> Vérifiez votre éligibilité sur : <https://www.fifpl.fr/index.php/profession-liberale/procedures-de-prise-en-charge>. Revenez vers balance zone pour plus d'informations pratiques sur ce sujet.

Financement individuel :

Vous devrez financer un acompte de votre formation une fois votre dossier d'inscription dûment rempli, signé et renvoyé.

Le financement de votre formation se fait par virement bancaire SEPA. Pour cela, merci de bien vouloir renvoyer le récépissé de votre confirmation de virement bancaire sur : [contact@balancezone.org](mailto:contact@balancezone.org).

Au titre du financement individuel, un échéancier de paiement par virement bancaire SEPA est instruit comme suit :

Formation pédagogique 1000h (11 500,00€TTC).

Vous pouvez payer l'intégralité de votre formation en une seule fois ou-bien :

Vous pouvez payer l'intégralité de votre première année en une seule fois ou-bien :

- 1er virement de 2 875 € TTC après l'envoi du dossier, comptant pour réservation de votre place en formation.
- 2ème virement de 2 875 € TTC au 2 janvier de l'année de formation en cours.
- 3ème virement de 2 875 € TTC au 1er Mars de l'année de formation en cours.
- 4ème virement de 2 875 € TTC au 1er Mai de l'année de formation en cours.

Formation pédagogique 800h (10 000,00€TTC).

Vous pouvez payer l'intégralité de votre formation en une seule fois ou-bien :

- 1er virement de 2 500€ TTC après l'envoi du dossier, comptant pour réservation de votre place en formation.
- 2ème virement de 2 500€ TTC daté au 2 janvier de l'année de formation en cours.
- 3ème virement de 2 500€ TTC daté au 1er Mars de l'année de formation en cours.
- 4ème virement de 2 500€ TTC daté au 1er Mai de l'année de formation en cours.

Vous pouvez également proposer un échéancier individualisé en envoyant votre proposition d'étalonnage de paiement au bureau Balance zone : [contact@balancezone.org](mailto:contact@balancezone.org)

Formation pédagogique 500h (6 250,00€TTC).

Vous pouvez payer l'intégralité de votre formation en une seule fois ou-bien :

- 1er virement de 1562,50€ TTC après l'envoi du dossier, comptant comme réservation de votre place en formation.
- 2ème virement de 1562,50€ TTC au 1er novembre de l'année de formation en cours.
- 3ème virement de 1562,50€ TTC au 2er janvier de l'année de formation en cours.
- 4ème virement de 1562,50€ TTC au 1er Mars de l'année de formation en cours.

Vous pouvez également proposer un échéancier individualisé en envoyant votre proposition d'étalonnage de paiement au bureau Balance zone : [contact@balancezone.org](mailto:contact@balancezone.org)

Références bancaires Balance zone Crédit Mutuel. CCM DE LA DHUYS

IBAN : FR76 1027 8061 3700 0208 8100 148

BIC : CMCIFR2A

#### Informations générales

Profession..... Date de naissance .....

Niveau d'étude.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone .....

Email.....

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence.....

Quelle formation souhaitez-vous suivre? (Merci de cocher)

FORMATION 1 000H (11 250,00€ TTC)

FORMATION 800H (10 000,00€)

FORMATION 500H (6 250,00€)

Votre expérience en yoga :

- Combien d'année de pratique avez-vous ?

- Quel style de yoga avez-vous déjà expérimenté

- A quel endroit, quel pays, ville, studio

- Êtes-vous déjà diplômé(e) par une formation?

Si oui, quel diplôme avez-vous obtenu ?

Délivré par quelle institution ?

-Combien d'heures diplômantes ?

-Donnez-vous déjà des cours de yoga ? Si oui, dans quel contexte

